

« Prix Jean-Marc Fischer »

Edition 2019 / 2020

Thème : « Soins et spiritualité »

REGLEMENT DU CONCOURS

1. But et définition du Prix Jean-Marc Fischer

1.1 L'attribution d'un prix a été décidée par la Fondation Docteur Jean-Marc Fischer, suite au décès du Dr Fischer, médecin psychiatre genevois, qui s'est intéressé à la spiritualité de ses patients à travers l'approche transpersonnelle. **Cette année, trois prix seront** décernés :

- 1) Un prix scientifique (3000 CHF) destiné à récompenser un *travail scientifique* (étude clinique, revue de littérature scientifique) portant sur le thème du concours
- 2) Un prix spécial du jury (2000 CHF), qui récompensera un *travail plus personnel* (mémoire, étude de cas, travail de réflexion...) sur le même thème
- 3) Un prix « Culture, soins et spiritualité » (2000 CHF), qui récompensera un travail scientifique ou un travail de réflexion, portant sur le thème du concours associé à une dimension culturelle (par exemple une étude portant sur une culture spécifique, une comparaison par rapport à plusieurs cultures, un traitement spécifique à une culture...)

1.2 Le prix a comme but principal d'encourager la réflexion, dans le domaine des sciences humaines, sociales et théologiques, sur la spiritualité dans le soin. Il récompense l'excellente qualité de textes originaux et en principe inédits.

1.3 Un Comité scientifique est chargé de sélectionner les candidat(e)s. Celles-ci et ceux-ci constituent un dossier, afin que leur candidature soit prise en considération. Ce dossier est composé du texte rédigé et d'une fiche de candidature dûment remplie.

1.4 Les prix sont décernés, en principe, dans les trois mois qui suivent le délai de dépôt des candidatures. Les montants sont partagés en cas d'égalité dans une ou l'autre des catégories.

2. Critères formels

Un Prix Jean-Marc Fischer peut être décerné à tout-e candidat-e qui répond aux critères formels suivants :

2.1 La candidate ou le candidat, praticien(ne) ou universitaire, doit avoir rédigé un texte d'ordre clinique, théorique ou historique, sur le thème de la spiritualité dans le soin. Ce texte ne pourra dépasser 42.000 caractères.

2.2 L'article doit être inédit. Une publication durant l'année précédant l'attribution du prix est toutefois acceptée.

2.3 Les auteurs de texte autorisent la Fondation Docteur Jean-Marc Fischer à diffuser et/ou publier leur écrit sur son site: www.fondationdocteurjmf.com. Si un auteur souhaite diffuser, prioritairement, son écrit dans une revue, il en informera la Fondation.

3. Comité scientifique du Prix Jean-Marc Fischer

3.1 Le Comité scientifique du Prix Jean-Marc Fischer est constitué d'un président et de 5 membres.

3.2 Les membres du Comité scientifique sont choisis par le Conseil de Fondation Jean- Marc Fischer et travaillent en lien avec lui.

3.3 Le Comité reçoit une aide administrative du Conseil de Fondation par le biais d'un secrétariat. Celui-ci veille au bon déroulement du prix.

4. Compétences du Comité scientifique

4.1 Le Comité scientifique est seul compétent dans l'attribution du Prix Jean-Marc Fischer.

4.2 La décision du Comité scientifique ne peut pas faire l'objet d'un recours.

Communication : Fondation Docteur Jean-Marc Fischer : e-mail : c_ba@bluewin.ch

« Prix Jean-Marc Fischer »

Edition 2019-2020

Thème : « Soin et spiritualité »

FICHE DE CANDIDATURE

Madame, Monsieur

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

PROFESSION :

Si étudiant, précisez le niveau de formation : _____

ADRESSE :

TELEPHONE :

COURRIEL :

Joindre un bref CV

OBJET DU TRAVAIL

TITRE :

RESUME (max. 150 mots) :

MOTS CLEFS DU TRAVAIL :

CARACTERISATION DE LA RECHERCHE

Type de travail : Théorique Clinique

Empirique Historique

Autre (précisez) _____

Domaine(s) d'étude concerné :

Médecine Psychologie

Philosophie Histoire

Sociologie Anthropologie

Théologie

Autre (précisez) _____

Cadre institutionnel du travail (le cas échéant) : _____

Ce travail a-t-il déjà été publié ? Oui Non

Si oui, précisez où :

Ce travail a-t-il fait l'objet d'un financement ? Oui Non

Si oui, précisez lequel :

Date de rédaction du travail :